

Horaires

Accueil du public

Accueil à la Maison de la Petite Enfance

- . Mardi de 13h à 17h
- . Mercredi de 8h30 à 12h
- . Vendredi de 13h à 17h
- . le premier samedi du mois de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous uniquement :

- . Mercredi de 13h à 17h
- . Jeudi de 14h à 18h

Ateliers d'éveil

sur inscription

Maison de la Petite Enfance :

Lundi de 9h à 11h30
Vendredi de 9h à 11h30

Centre de loisirs 3-6 ans

"le Château des pirates"

(4, rue Jehan Alain) :

Mardi de 9h à 11h30

pendant la période scolaire

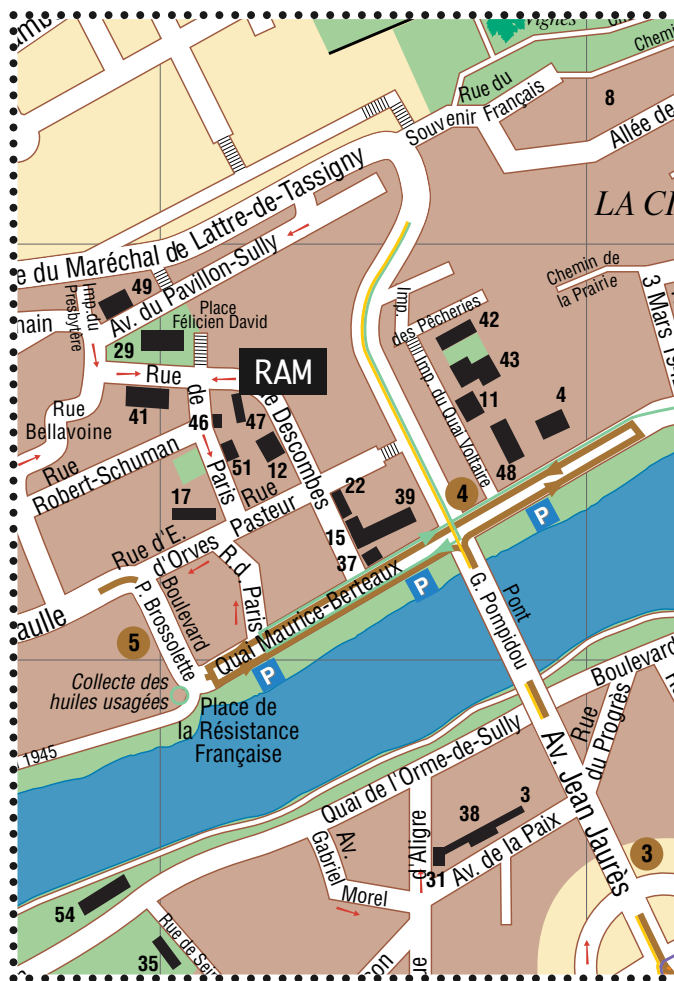
Au centre de loisirs 3-6 ans "Escadrille

des petits anges"

(3, rue Saint-Exupéry) :

Jeudi de 9h30 à 11h

pendant la période scolaire



Relais Assistantes Maternelles (RAM)

19, rue Adrien Descombes

78230 Le Pecq

Tél : 01 30 61 51 35

Courriel : ram-lepecq@orange.fr

Écouter

Inform

relais
assistantes
maternelles 

Orienter



Animel



Parents et futurs parents

• Le Relais vous propose...

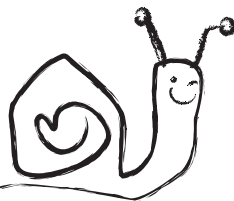
- Des informations et des conseils en matière d'accueil de votre enfant chez une assistante maternelle.
- Un accompagnement dans les démarches liées à votre fonction d'employeur (contrat de travail, convention, aides financières...).
- Une information sur les différents modes d'accueil existants.
- Une mise à disposition de la liste des assistantes maternelles agréées dans la commune.



Enfants

• Le Relais vous propose...

- Des ateliers d'éveil en matinée pour permettre à l'enfant de :
 - s'ouvrir vers l'autre,
 - découvrir de nouvelles situations de jeux dans un espace aménagé et sécurisé,
 - s'épanouir dans un espace de vie en collectivité avec des règles.
- L'enfant reste sous la responsabilité de son assistante maternelle.
- L'autorisation des parents est indispensable.



Assistantes maternelles agréées (ou souhaitant le devenir)

• Le Relais vous propose...

- Des informations sur votre statut (contrat de travail, convention, rémunération, formation...).
- Une écoute et un soutien dans votre pratique professionnelle.
- Des groupes de parole une fois par mois avec une psychologue pour échanger autour de différents sujets.
- Des réunions thématiques avec ou sans intervenants extérieurs.
- La possibilité de participer aux ateliers d'éveil avec les enfants accueillis.